

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Lag Baomer



Au Puits de La Paracha

A'haré Motte - Kédochim - Lag Baomer

« Ne hais pas » et « Ne te venge pas », car de toutes façons, tout ce qui t'arrive provient du Ciel

« Ne hais pas ton frère dans ton cœur. »
(Kédochim 19, 17)

Le Pélé Yoèts développe largement le sujet de la Emouna à partir de ce verset (dans le chapitre consacré à la haine) :

« Il était inutile, écrit-il, d'interdire par cet énoncé la haine envers celui qui nous a fait du bien et envers lequel nous n'avons aucun ressentiment car pour quelle raison en ressentirions-nous ? Au contraire, nous ne pouvons que l'aimer. La Torah ne vient que nous défendre de haïr notre ennemi et celui qui nous veut du mal. C'est lui qu'elle nous ordonne de ne pas haïr mais d'aimer comme notre propre personne. Certes, il est difficile de rendre le bien pour le mal (...) mais puisque Celui qui nous a créés nous l'ordonne, nous devons en déduire que c'est réalisable. Car la Torah n'a pas été donnée aux anges et le 'Saint-Béni-Soit-Il ne se comporte pas comme un dictateur envers Ses créatures' (Avoda Zara 3a). Cela nécessite cependant de grands efforts et une immense persévérance pour parvenir à penser que ce qui nous arrive de bon ou mauvais est décidé d'En-Haut et nous est bénéfique, et que personne ne peut nous faire ni bien ni mal, ni porter atteinte à ce qui nous a été octroyé du Ciel ne fût-ce qu'un peu, sans que cela n'ait été décrété par D. Il possède de nombreux émissaires pour accomplir à Sa guise ce qui nous sera profitable dans ce monde ou dans le monde futur. Ce sont ces pensées qui doivent habiter l'esprit d'un homme, il doit y croire d'une Emouna intègre et en permanence les renforcer afin de faire disparaître la haine et de susciter l'amour. La récompense est fonction de l'effort !

On retrouve la même idée dans le Séfer Ha'hinoukh au sujet du verset « Ne te venge pas et ne garde pas rancune à ceux de ton peuple » (19, 18). « Celui, explique-t-il, qui possède la conviction profonde et intègre que personne ne peut rien faire de lui-même sans que cela n'ait été décrété d'En-Haut, (comme l'enseigne la Guemara 'Houline 7b : "Un homme ne peut recevoir même un coup sur son doigt sans que l'on ne l'ait proclamé En-Haut") ne laisse aucune place à la vengeance ou à la rancune. Car lorsque son prochain lui fait du mal, il n'est en cela qu'un émissaire céleste. Pourquoi devrait-il se venger de celui qui ne lui a rien fait ? » Pour reprendre les mots du Séfer Ha'hinoukh (Mitsva 214) : « Le fondement de ce commandement est qu'un homme doit savoir et garder à l'esprit que tout ce qui lui arrive, en bien ou en mal, a une raison qui provient d'Hachem. Si ce n'est pas Sa volonté, personne ne peut rien subir de son prochain. Dès lors, lorsqu'on lui fera de la peine ou qu'on le fera souffrir, il saura que ce sont ses fautes qui en sont responsables et que c'est le Saint Béni Soit-Il qui l'a décrété. Ainsi, il ne se laissera pas emporter par des pensées de vengeance, car son prochain n'est pas la cause de son mal mais ce sont ses propres fautes qui l'ont provoqué, comme le dit David Hamélekh (Chmouel II 16, 11) : "Laissez-le m'insulter car c'est Hachem qui lui a dit 'insulte-le'." »

Nos Sages enseignent que non seulement celui qui rend à son prochain le mal que celui-ci lui a fait est appelé "vengeur", mais même celui qui s'abstient de lui prodiguer du bien est qualifié de tel. « Qu'est-ce que la vengeance ? demande la Guémara (Yoma 23a). C'est lorsqu'il lui dit (Réouven à Chimone) : "Prête-moi ta faucille !" Et qu'il (Chimone) lui répond : "Non !" Le lendemain, il lui dit (Chimone à Réouven) : "Prête-moi ta faucille !" Et il (Réouven) lui répond : "Je ne te la prête pas, de même que toi, tu ne me l'as pas



prêtée !" C'est cela qui s'appelle (d'après la Torah, n.d.t), se venger. »

Le 'Hafets 'Haïm explique que par cet exemple, nos Sages veulent signifier à la victime : « Pourquoi te plains-tu de ton prochain ? C'est dans le Ciel que l'on ne voulait pas qu'il te la prête ! » Cela ressemble à quelqu'un qui entre à la synagogue et qui demande : « Qui s'appelle ici Réouven ? » Son appel demeurant sans réponse, lui viendrait-il à l'idée de crier sur un ton de reproche à l'une des personnes présentes : "Pourquoi n'es-tu pas Réouven ?" Il ne lui incombe que de rechercher Réouven ailleurs. Il en est de même pour celui qui s'irrite sur celui qui refuse de lui prêter ses affaires, alors qu'en réalité c'est seulement un signe que, du Ciel, on ne désire pas qu'il le fasse jouir de celles-ci ! « Heureux est celui, conclut le 'Hafets 'Haïm, qui se figure cet exemple dans tous les événements de sa vie personnelle et dans ses affaires. Son cœur sera constamment sain et intègre et il ne sera jamais tourmenté par la jalousie, ne cherchera jamais à se venger et ne tiendra jamais rancune. »

Le Kéli Yakar (19, 18) rapporte un conseil afin d'apaiser le Yétser Hara qui pousse l'homme à se venger : « A quoi cela ressemble-t-il ? écrit-il. A un jeune enfant qui joue à construire un bâtiment ou à mettre en terre des plants quand vient un homme qui lui détruit tout ce qu'il a construit ou arrache ce qu'il a planté. L'enfant vient pleurer et se plaindre à son père en hurlant. Si ce dernier y prêtait garde et faisait ce que son fils désire, il irait jusqu'à tuer le coupable. Pourtant, le père ne s'émeut pas de ses cris. Car même si l'enfant, par sa compréhension limitée, pense que cet individu est coupable au plus haut point, le père, lui, comprend grâce à son esprit raisonnable, qu'il n'en n'est rien et que tout ce que l'enfant a bâti n'est que vanité et ne justifie pas qu'il se comporte en ennemi et se venge de l'auteur du méfait. Car en réalité, ce dernier n'a rien fait. Il en est de même entre le Saint-Béni-Soit-Il et Ses créatures. Celles-ci, du fait de leur perception limitée, s'imaginent que tout

ce qui est lié à ce monde possède une quelconque valeur et perfection. Dès lors, celui qui touche à leur honneur, à leur personne ou à leurs biens, leur apparaît comme immensément coupable (...). »

Rav Saadia Gaon rapporte le verset de notre Paracha « Et Aharon placera les sorts sur les deux boucs, un sort pour Hachem et un sort pour Azazel » (16, 8) et explique de manière extraordinaire la raison pour laquelle D. ordonne de tirer au sort lequel des deux boucs sera choisi pour Hachem et lequel sera envoyé dans le désert :

Hachem désire par cela nous enseigner un grand principe d'Emouna dans tous les événements de l'existence : tout provient du Ciel, et même le choix du bouc qui est destiné à être envoyé à Azazel, cela aussi c'est Hachem qui l'a décrété, et cela aussi est dans les mains de la Providence qui régit le destin de Ses créatures dans les moindres détails. C'est pour cela que le 'choix' du bouc pour Azazel est effectué par un tirage au sort, afin qu'aucune intervention humaine n'y soit mêlée et qu'il soit clairement établi que sa désignation est le fait d'un décret Divin supérieur. Partant de là, l'homme en tirera une leçon pour toute son existence.

Il y a plus de cinquante ans, plusieurs avions s'écrasèrent à la même période. C'est à cette époque qu'un Avrekh dut voyager à l'étranger. Très effrayé par le voyage, il se rendit chez le 'Hazon Ich et lui confia ses craintes. Le Tsadik lui répondit :

« Penses-tu, lui répondit-il, que c'est l'avion qui tombe ? C'est l'homme qui tombe ! »

Au temps de Rabbi Yérou'ham de Mir, de nombreux paysans qui se rendaient dans cette ville traversèrent un jour le pont qui enjambait le fleuve, et celui-ci s'écroula, provoquant ainsi la mort de tous les voyageurs. Lorsque la nouvelle parvint aux oreilles de Rabbi Yérou'ham, il s'exclama : « Un roi de chair et de sang doit veiller sur les opposants au royaume qui ont été pris. C'est pourquoi il les garde en prison le temps



qu'ils soient jugés et ils seront ensuite exécutés. Il n'en est pas de même en ce qui concerne le Saint-Béni-Soit-Il. Il laisse les auteurs continuer leur existence selon leurs habitudes et, lorsque l'heure qui a été décrétée arrive, il les réunit tous dans le même endroit, par exemple sur un pont, et de là, les fait tous périr. Il est inutile de préciser que celui qui prétend qu'un tel est mort parce qu'il est monté sur ce pont fait preuve de la plus grande stupidité. Au contraire, c'est parce qu'il devait mourir que le Saint-Béni-Soit-Il lui a fait emprunter ce pont ! ».

« Une voix appelle » : le voilement de la Face Divine est un appel affectueux en provenance du Ciel

« Hachem parla à Moché après la mort des deux fils d'Aharon (...) Hachem dit à Moché : 'Parle à ton frère Aharon : qu'il ne vienne pas en tout temps dans le Sanctuaire (...). » (16, 1-2)

Rachi explique que la raison pour laquelle la mort des fils d'Aharon est rapportée ici est qu'Hachem désirait mettre particulièrement en garde ce dernier sur la défense de pénétrer dans le Saint des Saints. C'est pourquoi Il lui rappela la mort de ses fils pour qu'il ne subisse pas le même sort qu'eux.

Cela vient nous apprendre que même lorsque D. se conduit avec rigueur, son intention (si l'on peut dire) n'est pas de nous rejeter ni de nous punir. Bien au contraire, Il s'adresse par cela à Son fils unique et lui demande de renforcer sa proximité avec Lui. C'est ce que le Saint-Béni-Soit-Il recherche aujourd'hui (à l'heure où l'épidémie sévit encore dans de nombreux pays du monde, n.d.t) : Il veut éveiller les hommes au repentir, afin qu'ils se rapprochent de Lui en accomplissant Ses préceptes et Ses Mitsvot.

Cela ressemble à quelqu'un qui frapperait à la porte de son ami. Tant qu'il aperçoit de la lumière à travers l'orifice de la porte, cela signifie qu'aucun membre de la maisonnée ne se tient près de celle-ci à l'intérieur pour observer ce qui se passe au dehors. Mais si,

brusquement, l'orifice s'assombrit, cela prouve clairement que quelqu'un s'est approché de la porte et regarde au travers.

Il en est de même aujourd'hui. L'obscurité elle-même témoigne de la grande proximité qui existe entre D. et Son peuple précisément dans cette période difficile. Car Hachem se trouve avec nous dans chaque épreuve que nous vivons. D'un autre côté, nous devons nous rappeler, néanmoins, que Hachem scrute également la terre à ce moment-là. Il observe nos actes et nous appelle au repentir en nous disant : *« Revenez à Moi et Je reviendrai à vous. »*

Gardons-nous, cependant, de penser que le Saint-Béni-Soit-Il désire se venger en nous punissant. Bien au contraire, dans Son immense amour pour nous, Il désire nous parler et que nous nous rapprochions de Lui. C'est pourquoi Il 'nous réveille' de notre torpeur afin que nous revenions à Lui. Cela ressemble à un père qui revient chez lui au milieu de la nuit et qui, en voulant entrer, s'aperçoit que l'un des membres de la famille a fermé la porte par inadvertance. Comme tout le monde est déjà couché, il se met à taper très fort à la porte mais, en vain, tous dorment d'un profond sommeil. Faute d'alternative, le père introduit une longue tige en fer dans la maison, et se met à taper avec sur la tête de ses enfants afin de les réveiller pour qu'ils lui ouvrent la porte, qu'il puisse entrer et se retrouver avec eux. Un des enfants, effrayé, éclate en pleurs et finit par réveiller tous ses frères qui se mettent aussi à pleurer avec lui sans comprendre pourquoi quelqu'un cherche de l'extérieur à les frapper avec une tige en fer ! Si seulement ils comprenaient que celui qui les frappe n'est pas un homme méchant mais nul autre que leur père bien-aimé dont le seul désir est qu'ils lui ouvrent la porte. C'est ce que signifie le verset de Chir Hachirim (5, 4) : *« Mon Bien-aimé a tendu sa main par le trou et mes entrailles ont été bouleversées par Lui »* : Hachem veut se rapprocher de nous, mais parfois Il n'a d'autre choix pour cela que de brandir Sa



main 'par le trou' (à D. ne plaise) jusqu'à ce que nous nous réveillions !

Un Ba'hour qui s'était malheureusement éloigné du droit chemin avait fini par se lier à une bande de délinquants. De temps à autre, il revenait chez lui, accompagné de l'un de ses 'amis', avec lequel il se saoulait, à la grande désolation de ses parents. Une fois, ils furent tellement ivres qu'ils se mirent à casser et à détériorer tous les objets de la maison au point que les dégâts s'élevèrent à une somme de dix mille dollars ! Le fils, encore animé de quelque sentiment pour ses parents, en fut tellement rempli de honte, qu'il s'enfuit de chez lui sans demander son reste, et alla s'installer dans la maison de l'un de ses congénères. Le père, lui, ne voulant pas couper les liens avec son fils, se mit à sa recherche, mais tous ses efforts furent vains : le jeune garçon avait définitivement coupé les ponts avec son père et ne daignait même pas lui répondre au téléphone.

Hachem conduisit les pas du père chez une certaine personne dont la spécialité était de rapprocher les adolescents en dérive. Au cours d'une rencontre, celui-ci raconta au père que son fils semblait montrer des signes de retour à la Torah et qu'il commençait à se renforcer dans la bonne voie. En entendant cette bonne nouvelle, le père tenta à nouveau de renouer les liens avec son fils. Il lui téléphona, mais ce dernier refusa de lui répondre. Peiné, le père réitéra ses tentatives, puis finit par aller frapper à la porte de la maison où il logeait. Il aperçut soudain qu'on l'observait de l'intérieur par l'œil de la porte, mais la porte resta close. Le cœur brisé, il retourna chez le spécialiste et éclata en sanglots devant lui : « Que puis-je faire de plus, se plaignit-il, afin que mon fils accepte de me parler ? Qu'ai-je donc demandé, si ce n'est qu'il me parle ! » Le spécialiste, bouleversé par le désarroi du père, décida d'en parler au fils. Sans tarder, il le rencontra et lui demanda :

« Je constate, lui dit-il, que tu as amélioré ta conduite. Pourquoi donc restes-tu étranger au père qui t'a enfanté ?

-Je lui suis redevable, lui répondit le fils, de plusieurs milliers de dollars, et je n'ai pas la possibilité de payer. Que puis-je lui dire lorsque je sais d'avance que je n'ai pas ce qu'il désire et ce qu'il veut de moi ?

-Insensé, s'écria le spécialiste, ton père ne veut pas de tes dollars, il veut seulement voir ton visage et entendre ta voix. C'est pour lui cent fois plus important que tous les dollars que tu pourras posséder ! »

Nous aussi avons un Père Céleste qui désire ardemment 'nous voir', comme le décrivent les paroles du prophète (Jérémie 31, 19) : « Est-ce mon fils chéri Ephraïm, l'enfant de dilection (...) c'est pour cela que Mes entrailles sont en émoi. »

Il arrive souvent que l'homme se mette à penser : « J'ai beaucoup fauté et le Saint-Béni-Soit-Il réclame de moi le paiement de mes dettes. Comment pourrais-je trouver grâce à Ses yeux ? Comment mes prières pourraient-elles être acceptées ? Comment ma Torah pourrait-elle être considérée par Lui ? Tout ce que je fais n'a aucun but ! »

Mais en réalité, c'est une grave erreur, le Saint-Béni-Soit-Il ne désire pas de nous un paiement. Il demande bien plus que cela : que nous nous tournions vers Lui et que nous Lui montrions notre visage à travers nos prières et notre étude de la Torah !

Le Rambam écrit (au début des lois de Taanit) :

« Cela fait partie des voies du repentir : lorsque surviendra une épreuve, on suppliera et on sonnera, afin que tous sachent que c'est arrivé à cause de leurs mauvaises actions, et c'est cela qui leur enlèvera l'épreuve. Mais si on ne supplie pas et que l'on ne sonne pas mais que l'on dise : 'Tel est l'ordre naturel du monde et ce qui nous est arrivé est un hasard', on adopte par cela une attitude cruelle. »



Cela pour nous enseigner qu'Hachem désire que nous cessions de continuer à vivre avec nos petites habitudes en pensant qu'il ne s'est rien passé. Nous devons comprendre, au contraire, qu'Il veut que nous corrigions notre conduite, que nous revenions à Lui. Il nous recevra alors de Ses deux mains grand ouvertes !

Lag Baomer

La joie immense de Rabbi Chimone Bar Yo'haï en ce saint jour

Le jour de Lag Baomer qui s'approche est un jour de joie et de lumière. Le 'Hida écrit à son sujet (Moré Baétsaba, 223) : « On se réjouira beaucoup en l'honneur de Rabbi Chimone, car c'est le jour de sa Hiloula et on sait que sa volonté est que l'on se réjouisse en ce jour. Nous connaissons à ce propos ce qui arriva à Rabbi Avraham Halévi et d'autres histoires que l'on a entendues de la bouche de saints Rabbanim. Certains ont l'habitude d'étudier la nuit de Lag Baomer en comité de dix personnes les grandes choses qu'a accomplies Rabbi Chimone et qui sont dispersées dans le Zohar et la Hidra Zouta. C'est une bonne coutume. »

L'histoire que le 'Hida mentionne au sujet de Rabbi Avraham Halévi a été rapportée par Rav 'Haïm Vital (le disciple attiré du Ari Zal). Elle est la suivante : Rabbi Avraham avait l'habitude de réciter chaque jour la prière de Min'ha, le passage de 'Na'hem éte Avélé Tsion' (console les affligés de Sion, cette prière est aujourd'hui réservée à Min'ha du jour de Ticha Béav, n.d.t), en s'affligeant sur la destruction de Jérusalem. Le jour de Lag Baomer également, alors qu'il se trouvait sur la tombe de Rabbi Chimone, il prononça ce passage dans sa prière. Quand il eut fini, le Ari Zal lui dit : « J'ai vu, dans une vision, que Rabbi Chimone se tenait sur sa tombe et qu'il m'ordonnait de te demander pourquoi tu troubles son immense joie en disant la prière de 'Na'hem' en ce jour élevé (moins d'un mois après, le fils de Rabbi Avraham, décéda, à

D. ne plaise). » On peut ainsi en déduire combien est grande la joie de Rabbi Chimone lorsque nous nous réjouissons en ce grand jour ! Et même si cette histoire se déroula à Mérone sur la tombe de Rabbi Chimone, du fait que le 'Hida la rapporte, on peut en déduire que cela ne concerne pas seulement ce saint lieu : Rabbi Chimone désire que l'on se réjouisse en tout endroit !

Le Maharil (dans ses responsa, 104) rapporte le cas de quelqu'un qui aurait fait le vœu de ne rien manger en dehors de chez lui, à l'exception d'un repas de Mitsva, et qui lui demande : Qu'est-ce qui est considéré comme 'Séoudat Mitsva' ?

« Un repas de Mitsva, répondit-il, inclut celui d'une Brit Mila, du rachat d'un premier-né, de l'achèvement d'un traité du Talmud. Et dans tous les cas où l'on jouit du repas d'un Talmid 'Hakham, cela est considéré comme si l'on jouissait de la splendeur Divine, comme nos Sages l'apprennent du repas de Yitro (Brakhot 64a). C'est pourquoi un repas en l'honneur de Lag Baomer est aussi considéré comme Séoudat Mitsva. »

Cela signifie, en fait, qu'un tel repas est une Séouda en l'honneur de Rabbi Chimone et celui qui y participe, c'est comme s'il jouissait de la splendeur Divine (et il est évident que ces paroles du Maharil ne concernent pas seulement un repas pris à Mérone mais même en dehors d'Eretz Israël).

On connaît ce qui est rapporté dans le Zohar (Hidra Zouta Haazinou 296b) à propos de l'enterrement de Rabbi Chimone : lorsque l'on amena le cercueil de Rabbi Chimone, le convoi passa à proximité du village de Tsiptori, non loin de Mérone. Les habitants de ce village ne voulurent pas le laisser passer car ils désiraient qu'il soit enterré chez eux. Les gens de Tsiptori brandirent des bâtons et les gens de Mérone crièrent qu'ils voulaient Rabbi Chimone chez eux. Soudain, le cercueil s'éleva dans les airs, tandis qu'un feu le léchait tout autour, et il alla de lui-même rejoindre l'endroit sacré où il repose à Mérone. Au même moment, une voix céleste proclama : « Montez et rassemblez-



vous afin de participer aux réjouissances autour de Rabbi Chimone ! »

Rabbi Acher Zélig Margaliote écrit à ce sujet : « Cela ne fait aucun doute, en voyant la joie qui réside sur le saint tombeau, que jusqu'à ce jour, à chaque Lag Baomer, la même voix céleste résonne dans le cœur de chaque juif et l'appelle à se rassembler avec les autres dans ce lieu sacré et à profiter de la joie qui émane des célébrations autour de ce grand Maître. »

Disons nous aussi pour notre part, que cette année, Rabbi Chimone appelle tous nos frères où qu'ils se trouvent en proclamant : « Faites-moi pénétrer dans vos maisons en mon honneur ! » Rabbi Acher Zélig fait remarquer en effet : « C'est seulement au sujet de Rabbi Chimone qu'il est enseigné "étudiez ma Torah" (Guittine 67a), ce qui n'est enseigné au sujet de nul autre Tana. La raison en est, explique-t-il, que Rabbi Chimone désire protéger et sauver tous ceux qui viennent solliciter sa protection et il se tient aux côtés de tous les juifs jusqu'à la dernière génération. C'est pourquoi il demande "étudiez ma Torah", afin que je puisse intercéder en votre faveur et vous protéger ! »

Dans le même ordre d'idée, un des grands Rabbanim de la Jérusalem d'antan, Rav Moché Leib Cha'hov, explique ce que la Guemara enseigne (Soucca 45b) au nom de Rabbi Chimone : « Je peux acquitter le monde entier de la rigueur Divine », à l'aide de l'histoire suivante : « Une fois, à Königsburg

en Allemagne, une épidémie se déclara. Il y avait dans cette ville, un médecin réputé qui avec une grande dévotion, ne ménagea ni ses jours ni ses nuits afin de soigner les malades, sans pratiquement donner le repos à ses yeux. Cela dura jusqu'à ce que finalement, l'épidémie s'arrête et que tous les malades guérissent. Il alla alors, dans une autre ville afin de se reposer, de tous ses efforts. Il recommanda à son aubergiste de ne révéler à personne qu'un médecin se trouvait ici, afin qu'il puisse se remettre sans aucun souci.

Quelques temps après l'épidémie toucha cette même ville mais l'aubergiste tint sa parole et ne raconta à personne la présence de ce grand médecin dans la ville. De ce fait, l'épidémie fit de nombreuses victimes. Toute personne sensée comprendra que la conduite de ce médecin n'est pas correcte et qu'il fut responsable de la mort de toutes ses personnes. Puisqu'il connaissait le moyen de leur porter secours, il lui était défendu de sa demeurer caché.

C'est ce que déclara Rabbi Chimone, en disant « je peux acquitter le monde entier de la rigueur Divine » : Sachez, dit-il, que je possède la force de vous sauver de toute épreuve. Dans ce but, il enjoint chaque juif à ne pas se décourager lorsque celle-ci survient. Et il est évident que, même cette année où dans de nombreux pays encore, l'épidémie continue de sévir, Rabbi Chimone désire acquitter le monde entier de la rigueur et il ne nous incombe qu'une chose : le faire entrer chez nous !

